



JUDO (dès 6 ans)

GRAND-SACONNEX

Rue Sonnex 2 / Case postale 203 / 1218 Grand-Saconnex

Tél. : 022.788.20.21

Site : www.judograndsaconnex.ch

Mail : judo@judograndsaconnex.ch

PHOTO

NOM : **Prénom** : **Sexe** : M F

Date de naissance : **Nationalité** :

Adresse complète :

Tél. privé : **Portable** : **Adresse mail** :

Nom du représentant légal :

(pour les mineurs : parents ou représentant légal à contacter en cas de problème).

Avez-vous déjà pratiqué un art martial : oui non **Lequel** :

Dans quel club : **Pays** :

Licence N° : **Grade** : **Date** :

(Lettre de sortie obligatoire du club précédent)

Certificat médical du médecin.

Paiement au début du trimestre ou par mois :

Finance d'inscription CHF. 50.00

1 enfant (jusqu'à 18 ans) CHF. 120.00 **Apprenti / étudiant** CHF. 120.00

2 enfants (de la même famille) CHF. 180.00 **3 enfants (de la même famille)** CHF. 210.00

Adulte : CHF. 150.00

La démission, n'est acceptée que si elle nous parvient par écrit. Le mois en cours reste dû !

Le soussigné, accepte les conditions générales du JSDGS, dont il déclare avoir pris connaissance (également disponible sur le site internet du club).

En cas de litige, il reconnaît la compétence des tribunaux genevois.

Date : Genève, le

Lu et approuvé

Signature :



Judo Grand-Saconnex

Case postale 203
1218 Grand-Saconnex
Tél. : 022.788.20.21

Madame, Monsieur,

Afin de mieux cerner les risques de chacun et éviter tout accident, nous vous serions grés de bien vouloir compléter le questionnaire ci-dessous et nous le remettre.

Pour des questions de confidentialité, les données médicales ne sont pas obligatoires, mais utiles pour connaître les éventuelles précautions à observer. Aucun renseignement ne sera donné à un tiers. Cette inscription n'est pas une demande de prise en charge médicale par le club. Cette feuille est partie intégrante de l'inscription au club et ne peut être dissocié de la partie administrative.

Un grand merci pour votre compréhension.

Personne inscrite :

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° postal :
Commune :
Téléphone :
Fax :
E-Mail :

Pour les mineurs, représentant légal :

Nom :
Prénom :
Adresse :
N° postal :
Commune :
Téléphone :
Fax :
E-Mail :

Souffrez-vous ou avez-vous souffert de :

Maladie du cœur :
Maladie des poumons :
Maladie du système digestif :
Troubles articulaires :
Rhumatisme :
Maladie neurologique, épilepsie :

Maladies métaboliques (diabète) :

Hernies :

Autres éléments importants, éventuels
détails :

Je certifie que ces réponses, sont justes et que je m'estime apte à pratiquer le Judo / Self Défense du point de vue de mon état de santé. Par ailleurs, j'atteste avoir une couverture d'assurance (personnelle ou professionnelle - type LAA) couvrant le risque d'accident non professionnel.

Date et lieu :

Signature (représentant légal)



Judo Club GRAND-SACONNEX

2, rue Sonnex

Case postale 203

1218 GRAND-SACONNEX

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur.....

Certifie avoir examiné l'enfant

Né (e) le

Je n'ai pas constaté, à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique du Judo à l'entraînement et en compétition.

Fait à, le.....

Timbre du médecin et signature.

Éléments importants, éventuels à signaler :



JUDO
GRAND-SACONNEX
Case postale 203
1218 Le Grand-Saconnex

CONVENTION

Je soussigné :

Nom : Prénom :

Parents de l'enfant :

Nom :Prénom :

Accorde au comité du Judo Club Grand-Saconnex, l'autorisation de placer une ou des images de notre enfant sur le **seul** site du Judo CLUB GRAND-SACONNEX.

Il ne devra en aucun cas en faire abus.

Il devra tout mettre en œuvre pour que cette image ne soit ni copiée, ni reproduite sans notre accord.

Je ne souhaite pas que l'image de mon enfant soit placée sur le site du club.

Lieu et date

Signature du représentant légal

Extrait du Code Civil :

Le consentement peut être exprès ou tacite. En principe, la personne qui consent à une atteinte doit avoir l'exercice des droits civils. Cette règle doit toutefois être nuancée en rapport avec certains droits ; en effet, le droit à l'image est, comme la majorité des droits de la personnalité, un droit strictement personnel relatif. Il peut donc être exercé par son titulaire, pour autant que celui-ci soit capable de discernement (article 19 alinéa 2 CC). Ce n'est qu'à défaut de discernement que le droit est exercé par le représentant légal. La question prend toute son importance lorsqu'un mineur capable de discernement consent à une atteinte à son droit à l'image. L'exercice du droit étant en premier lieu du ressort du mineur, il faudra donc s'assurer de son consentement et de présumer en raison de l'intervention du représentant légal. Pour être valable, le consentement doit en outre être déclaré ; la personne doit avoir été correctement informée, de telle manière qu'elle puisse pleinement saisir les conséquences de son acte.

Le consentement du sujet est nécessaire à toute utilisation de l'image.

Le consentement peut être retiré en tout temps, en vertu du principe de la liberté de la personne.



JUDO
GRAND-SACONNEX
Case postale 203
1218 Le Grand-Saconnex

CONDITIONS GENERALES

Le (la) signataire d'une demande d'adhésion s'engage auprès du Judo / Body Tonic Grand-Saconnex à prendre connaissance des statuts du club.

COTISATIONS :

Les cotisations sont facturées trimestriellement et payables d'avance soit au moyen du bulletin de versement joint à la facture, soit par virement postal sur notre CCP. 17-129583-0.

Les cotisations sont dues par le membre aussi longtemps qu'il n'a pas démissionné ou qu'un congé ne lui a été accordé.

Elles doivent être payées tout au long de l'année, quelles que soit l'utilisation effective des installations.

Le club accorde une réduction de cotisation au deuxième membre d'une même famille. Il doit cependant remplir la demande d'adhésion et payer son inscription. Le troisième membre d'une même famille ne paie pas de cotisation. Il doit cependant remplir la demande d'adhésion et payer son inscription.

Les familles qui le souhaitent, peuvent demander un arrangement auprès du Président ou du professeur de Judo. Celle-ci sera discutée en comité.

Les étudiants et les apprentis de plus de 18 ans doivent présenter chaque année leur carte pour bénéficier d'un tarif « jeune ».

DEMISSIONS

Tout sociétaire peut démissionner pour la fin d'un trimestre légal. Toute demande de démission doit être envoyée au Judo / Body Tonic Grand-Saconnex par lettre recommandée au plus tard pour la fin d'un trimestre. Les cotisations sont dues intégralement jusqu'à la date de la démission.

CONGES

Les congés ne sont accordés que pour un minimum d'un trimestre. Ils ne peuvent être accordés rétroactivement.

Les demandes de congé doivent être adressées par écrit au comité au moins un mois avant le début du congé.

Les cotisations sont dues intégralement pour le trimestre légal en cours à la date du congé.

En cas de maladie ou d'accident :

Le membre doit aussitôt en aviser le secrétariat et présenter un certificat médical pour bénéficier d'une suspension des cotisations.

Les cotisations déjà payées du trimestre légal en cours ne seront pas remboursées.

A son retour, le bénéficiaire d'un congé ou d'une suspension de cotisations doit immédiatement avertir le secrétariat. Le congé sera annulé et les cotisations à nouveau dues.

DIVERS

Seuls pourront participer aux entraînements, cours, compétitions et examens, les membres ayant signé leur demande d'adhésion et rempli leurs devoirs financiers envers le club.

Le comité à la faculté d'exclure un membre qui n'observe pas ses obligations à l'égard du Judo / Body Tonic Grand-Saconnex ou qui lui a causé du tort.

L'intéressé peut recourir contre cette décision à l'assemblée générale.

Le club décline toute responsabilité en cas d'accident lors des entraînements, combats et utilisation des locaux, de même que pour les objets ou valeurs déposés, oubliés ou volés. Les membres sont tenus de vérifier s'ils sont couverts par une assurance (maladie et accidents ou responsabilité civile).

Lu le , date

Signature :